

BANQUE DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS

PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS

Vous pouvez consulter la liste de nos établissements en cliquant sur le lien suivant :

<https://cscotesud.qc.ca/notre-organisation/territoire/>

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à aider l'élève handicapé dans sa participation aux activités reliées à sa scolarisation. Elle assiste l'élève dans ses déplacements, voit à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité conformément aux instructions reçues dans le cadre d'un plan d'intervention.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en assistance aux bénéficiaires en établissement de santé ou d'un diplôme de 5^e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir

une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.

TRAITEMENT

Taux horaire entre 21,89 \$ et 23,35 \$

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaires au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.